

Aspects socioculturels des albinos en Afrique Noire : des mutilations et crimes rituels perpétrés en Afrique de l'Est (Burundi et Tanzanie)

Aquaron R¹, Djatou M², Kamdem L³

1. Laboratoire de Biochimie et Biologie Moléculaire, Faculté de Médecine de Marseille, Université de la Méditerranée, France.

2. Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines. 3. Faculté de Médecine et des Sciences Biologiques, Université de Yaoundé I, Cameroun.

Med Trop 2009 ; **69** : 449-453

RÉSUMÉ • Les auteurs passent en revue les différents aspects socioculturels auxquels sont confrontés les albinos et leurs parents en Afrique noire depuis leur naissance jusqu'à leur mort en passant par l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. La naissance d'un enfant albinos de deux parents noirs a toujours été une énigme pour les populations africaines. Pour essayer d'expliquer cette naissance inhabituelle les africains francophones et anglophones, principalement en Afrique centrale, de l'est et du sud ont eu recours à diverses croyances. L'albinos est ressenti comme appartenant à un monde magique capable de faire le bien ou le mal. Si c'est le bien, ses organes sont supposés porter chance, santé, prospérité. Cette particularité a fait des albinos la proie de crimes rituels et de mutilations, en Tanzanie et au Burundi en 2008, en vue d'utiliser certains de leurs organes pour la préparation de gris-gris. Cette coutume barbare et inique a été sévèrement condamnée par ces deux états et par le Parlement Européen. Une information médicale précise concernant la transmission de cette maladie génétique doit être diffusée à toutes les populations pour que ces atrocités cessent.

MOTS-CLÉS • Albinisme oculocutané. Crime rituel. Burundi. Cameroun. Tanzanie.

SOCIOCULTURAL ASPECTS OF ALBINISM IN SUB-SAHARAN AFRICA: MUTILATIONS AND RITUAL MURDERS COMMITTED IN EAST AFRICA (BURUNDI AND TANZANIA)

ABSTRACT • This report presents an overview of the many sociocultural prejudices confronting albinos and their parents in Sub-Saharan Africa at each stage of life (infancy, adolescence, and adulthood). The birth of an albino child to two black parents has always been an enigma for African peoples. French-speaking and English-speaking populations in Central, East and South African countries have invented numerous myths to account for this event. Albinos are believed to possess good and evil magical powers. On the white magic side, some organs are believed to confer luck, health, and prosperity. For this reason albinos in Tanzania and Burundi are still in 2008 prey to ritual murders and mutilations to obtain various body parts such as arms, legs, and genitals for preparation of amulets. This barbaric and iniquitous practice has been severely condemned by authorities in both countries as well as by the European Parliament. To end these atrocities disseminating accurate medical information explaining the genetic basis of albinism will be necessary to eliminate ignorance and superstition.

KEY WORDS • Oculocutaneous albinism. Ritual murder. Burundi. Cameroon. Tanzania.

La naissance d'un enfant albinos de deux parents de peau noire (l'appellation «peau noire» est quelquefois remplacée par celle de «peau brune», de «peau sombre» ou de «peau génétiquement pigmentée» par les dermatologues et les anthropologues (1-4) a toujours été une énigme pour les populations africaines. L'enfant albinos possède tous les caractères morphologiques de ses parents, de ses frères et sœurs (cheveux crépus, nez épaté, lèvres épaisses) mis à part la coloration de la peau blanche, des cheveux blonds et des yeux bleus et/ou noisette. Pour essayer d'expliquer cette naissance inhabituelle, les africains ont eu recours à diverses croyances qui se situent avant ou pendant la grossesse et qui incriminent les parents de l'enfant, principalement la mère : relations sexuelles pendant la période des menstrues; évocation

de l'influence d'un objet blanc, rencontre d'un albinos; dormir avec un homme blanc chez les Yambassas du Cameroun (5); acte adultérin de l'un des deux parents pour les Boulous du Sud Cameroun (6); vengeance d'une divinité maligne auprès de l'un des parents qui se serait moqué d'un albinos ou qui aurait exprimé publiquement sa joie pour n'avoir pas enregistré une naissance d'albinos dans sa descendance pour les Maka et les Fang de l'Est et du Sud Cameroun (7); l'amour d'une «mami wata» pour une femme terrestre est évoqué au Congo et en République Centre Africaine (8). Cette appellation qui vient du pidgin «mami water», mère des eaux, est utilisée pour désigner l'ensemble des génies des eaux en Afrique noire et qui se présentent sous la forme d'une sirène. Considéré comme un authentique «africain blanc», l'albinos n'en reste pas moins ressenti comme appartenant à un monde magique qui fait de lui une créature humaine intermédiaire inachevée, demi homme - demi dieu, dotée des pouvoirs

innés à partir desquels il décide de faire du bien et du mal. Ces mystères afférant à cette catégorie d'hommes hors du commun lui permettent de jouer un rôle social et culturel qui diffère d'une société à une autre. Sur le plan de la sociolinguistique, l'albinos est désigné au Cameroun par les termes sympathiques suivant : bon blanc, El blanco, White qui servent aussi à désigner le «Blanc», «l'Européen» à l'opposé des termes péjoratifs tels Nguengerou, Nassaras. Tout comme les nains et les jumeaux, l'albinos participe à la fois du monde des esprits aquatiques et magiques en relation avec les fonctions de reproduction. Il occupe une place intermédiaire entre les nains réputés stériles et les jumeaux, produits d'une nature trop généreuse (9). Cette particularité a fait des albinos la proie de crimes rituels et de mutilations en vue d'utiliser certains de leurs organes, bras et jambes, organes génitaux pour la préparation de gris-gris ou talismans qui sont sensés porter chance, santé, prospérité, conjurer les maladies ou les mauvais sorts. La

• Correspondance : robert.aquaron@univmed.fr
• Article reçu le 20/05/2009, définitivement accepté le 2/09/2009.

chasse ou la course aux albinos, lors d'événements politiques importants comme l'élection du Président de la république ou pendant les périodes d'examens était connue au Mali et continue d'être pratiquée dans certaine sociétés africaines car ils sont censés porter chance aux candidats. Au Mali et au Burkina Faso, les pommades préparées avec de la graisse d'albinos possèderaient des vertus thérapeutiques pour les douleurs rhumatismales.

Jusqu'à l'année dernière, ces mutilations et ces crimes rituels étaient rares et ne faisaient pas la une des médias. La récente information faisant mention de crimes rituels d'albinos à grande échelle en Tanzanie et au Burundi, deux pays limitrophes de la région des grands lacs, met au grand jour cette coutume barbare et inique, encore bien ancrée dans la mentalité de certains pays d'Afrique Noire. Des rapports d'ONG opérant en Tanzanie font état de l'assassinat et de mutilations depuis mars 2008 d'au moins 23 albinos, en majorité des femmes et des enfants, dans les régions de Mwanza au bord du lac Victoria et de Shinyanga (Fig.1). Dans cette région pauvre, le seul

espoir de s'enrichir réside dans le commerce du poisson et la recherche de diamants dans les mines.

Le parlement européen réuni en session plénière le 4 septembre 2008, a condamné vigoureusement l'assassinat d'albinos et le commerce des parties de leur corps. Dans cette résolution, les députés européens ont salué le Président de la Tanzanie, Mr Jayata Kikwete, pour avoir condamné publiquement ces assassinats et proposé une albinos, Mme Al-Shymaa Kway-Geer comme député au Parlement National. C'est un bel exemple de reconnaissance de la « personne albinos ». La Tanzanie a également révoqué le droit d'exercice de tous ses guérisseurs traditionnels en vue de mettre fin à ces atrocités. Le même phénomène de traque des albinos s'est produit dans plusieurs villes et villages de l'est du Burundi, à Muyinga, Bugongo, Gitega, Canzugo, Bumuvo et Ruyigi (Fig. 1). Pris de panique, les albinos se sont regroupés à l'hôpital de Dar-Es-Salam, à l'internat Mintindo et à Ruyigi respectivement pour les enfants de l'Est et de l'Ouest de la Tanzanie et du Burundi, afin d'être mieux protégés par les autorités

locales. Malgré ces décisions, d'autres meurtres rituels ont été commis et largement commentés par la presse écrite et parlée (10-13). Le gouvernement français s'est impliqué, depuis le début de ces événements, dans cette démarche humanitaire au Burundi par l'intermédiaire de l'Ambassade de France à Bujumbura en la personne de Mr. Y. Manville, 1^{er} conseiller et de Mr. C. Delawoevre, attaché de Coopération et de l'action humanitaire, avec la collaboration de Kassim Kazungu, un albinos président d'albinos sans frontières, ASF*. Le 25 février 2009, la secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Rama Yade, a visité les albinos de Ruyigi pour soutenir moralement et financièrement les victimes de ces violences. On vient récemment de signaler à Uvira, dans le sud-kivu en République démocratique du Congo, l'existence de mutilations chez une jeune albinos (Fig. 1).

Cette situation dramatique visant l'intégrité physique des albinos a attiré l'attention des communautés internationales sur ces sujets déjà durement touchés par des problèmes de santé et socioculturels. L'absence de mélanine dans la peau leur confère une susceptibilité très grande aux

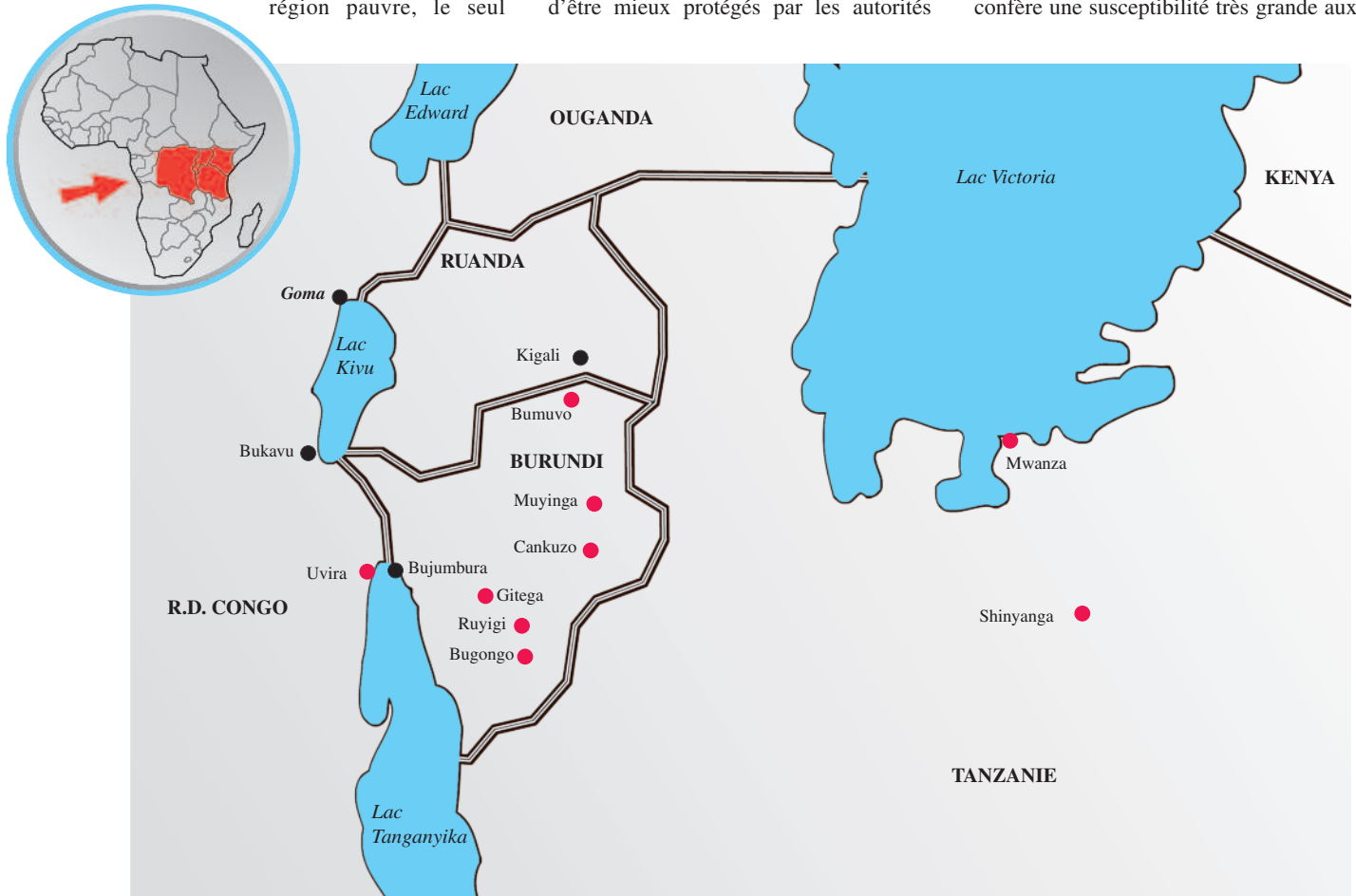


Figure 1. Villages et villes du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la Tanzanie dans lesquels les albinos ont fait l'objet de crimes rituels (●).

cancers de la peau eu égard à l'intense exposition solaire des zones tropicales et en particulier aux rayons ultraviolets auxquels sont soumis ces sujets dès leur plus tendre enfance. Au niveau des yeux, l'absence de mélanine se traduit par une très faible acuité visuelle qui les handicape dans leur vie courante mais également dans leur vie scolaire et professionnelle d'où le nom plus précis de l'affection, l'albinisme oculocutané ou AOC. Les aspects médicaux de l'AOC chez les sujets originaires d'Afrique Noire ont fait l'objet de nombreux travaux au Nigeria (14), en Afrique du Sud (15, 16), au Zimbabwe (17), en Tanzanie (18) et par notre équipe au Cameroun (19, 20). Les aspects socioculturels ont fait également l'objet de quelques publications (5, 21-24) qui seront développées avec plus de détails dans cet article pour essayer de mettre en évidence toutes les situations auxquelles l'albinos va être confronté depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Soutenu(e) et encadré(e) par ses parents et depuis quelques années par des associations nationales*, l'albinos pourra, comme ses congénères noirs, se développer normalement au plan physique et intellectuel. Il pourra ainsi vaincre les préjugés et la marginalisation. Une série d'actions de sensibilisation et d'information susceptibles d'être menées par les médias et la société civile reste nécessaire afin d'expliquer que les albinos sont des êtres humains au même titre que les autres. Très souvent, les albinos ne se considèrent pas comme appartenant au monde des handicapés.

Naissance d'un enfant albinos

Lors de la naissance d'un enfant albinos, diverses croyances sont évoquées en fonction des groupes ethniques et des pays : c'est une joie immense, un grand bonheur dans certains groupes ethniques tels ceux des Ngbougous et les Bandas de RCA, contrairement aux Yambassa et Boulous du Cameroun et les Gbayas de la République Centre Africaine qui ne voient en cette naissance que malheur et malédiction (5).

Cette naissance est considérée comme le fruit d'une souillure ou simplement, de la violation de graves interdits d'après Tierno Diallo, président de SOS albinos au Mali. Cette anomalie peut conduire à l'infanticide comme chez les Peuls et les Haoussas du Nord Cameroun où de plus la survenue d'un enfant albinos est extrêmement rare. Lors de la naissance

d'un enfant albinos, une attention particulière est portée au placenta, véritable « sac de sang ». Parfois, il est enterré afin de protéger les maternités suivantes, soit il est jeté à l'eau afin que ses ancêtres puissent le récupérer et assurer sa protection (5).

Chez les Bamilékés du Cameroun, le cordon ombilical de l'enfant albinos est caché afin qu'il ne soit pas utilisé pour des pratiques de sorcellerie. La naissance d'un premier enfant albinos peut entraîner un comportement identique ou différent du père et de la mère. Pour le père, à l'extrême, il peut conduire à la répudiation de l'épouse si elle a la malchance de donner naissance successivement à un, puis à deux albinos comme nous avons pu le constater dans une famille Bamiléké au Cameroun. Pour les mères, assez souvent, la réaction est hostile car elles considèrent l'enfant comme un handicapé; elles sont déprimées et malheureuses, répugnant à s'occuper des enfants et à les nourrir au sein. Puis, au bout de quelques mois, la mère reprend son rôle protecteur et nourricier comme cela a été montré en Afrique du Sud (25). La réaction est différente dans les familles dans lesquelles l'albinisme est connu pour sa fréquence comme chez les Bamilékés de l'Ouest Cameroun ou bien lors de la naissance d'un deuxième enfant albinos qui alterne avec la naissance d'enfants de peau noire.

La naissance d'un enfant albinos de deux parents noirs est à présent bien connue et expliquée par les lois de la génétique clinique classique et depuis quelques années, par celles de la génétique moléculaire. L'albinisme oculocutané chez les sujets d'Afrique noire est majoritairement de type 2 car il est dû à des mutations du gène P ou AOC2 (26-28). C'est une affection autosomique récessive : autosomique car le gène P est localisé sur le chromosome 15 et se retrouve aussi bien chez les garçons que chez les filles; récessive car pour que l'albinisme se manifeste, il faudra que les deux gènes P situés sur les deux chromosomes parentaux soient mutés. Les parents noirs sont des « porteurs sains » ou « hétérozygotes » de formule AN car ils possèdent un gène P muté (A d'albinisme) et un gène P normal (N de normal), ce dernier suffisant pour assurer une pigmentation noire normale. Lors de chaque grossesse, il y a quatre types possibles de combinaison : 1 enfant albinos homozygote (AA), 1 enfant normal (NN) et 2 enfants porteurs sains (NA) identiques aux parents, avec la fréquence théorique attendue de 25% pour AA, 25% pour NN et 50% pour NA. La

naissance d'enfants albinos peut également se produire entre un parent albinos (AA) et un parent porteur sain (NA) avec une fréquence théorique attendue de 50% de sujets albinos (AA) et 50% de sujets porteurs sains (NA). La troisième possibilité est l'union de deux albinos qui conduit toujours (100%) à des enfants albinos. C'est un phénomène rare mais nous avons pu en observer trois cas, l'un à Bamako au Mali (29) et les deux autres à Douala et à Yaoundé au Cameroun.

L'enfance de l'albinos

L'enfant albinos est considéré comme un prématuré et il doit faire l'objet de soins adaptés en particulier en raison de sa peau fragile. Le bain ne doit pas être chaud (24). On doit le protéger du soleil, le plus tôt possible et durant toute sa vie, avec un chapeau ou une ombrelle et des habits recouvrant les bras et les jambes afin d'éviter les coups de soleil (Fig. 2A). Il est très sensible aux agressions des insectes et des plantes en brousse. Aussi, lui évite-t-on les travaux champêtres, la pêche et les longues chasses en forêt. La mère fait l'objet d'interdits alimentaires destinés à fournir un lait de qualité. Ces interdits seront appliqués à l'albinos après son sevrage. Le poisson sans écaille lui est interdit car celui-ci est un frère métamorphosé par la « mami wata » à la suite d'une désobéissance. La viande de mouton, de porc et de poulet, en raison de leur couleur blanche est interdite aux albinos car ils sont « frères ». Les albinos constituent alors un groupe totémique (24). Ils ne mangent pas certains plats réputés engendrer des maladies de peau en raison de leur coloration blanche comme la sauce de taro, le sel, le manioc ou les crevettes dont la coloration rouge est similaire à celle du coup de soleil, fréquent chez l'albinos. Une étude très détaillée des interdits alimentaires chez les Bamilékés de Bangangté et de Balengou a été réalisée (24). Certains aliments comme l'huile de palme, l'huile de palmiste, la viande de singe et de chèvre, le pistache de calebasse et le pistache dit « ewondo », l'épice tenant lieu de vinaigre traditionnel appelée « Nsi » provenant des cendres de haricot sont interdits aux albinos car ils entraîneraient l'apparition de taches noires. En réalité, il existe deux phénotypes d'albinisme c'est à dire deux types d'albinos avec (Fig. 2B) et sans taches noires (Fig. 2C), les taches noires se développant vers l'âge de 8-10 ans chez certains albinos sous l'effet du soleil. Mis à part sa peau fra-



Figure 2. Albinos du Cameroun. (A) Albinos médecin formé à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Yaoundé se protégeant du soleil par une ombrelle. (B et C) Exemple des 2 phénotypes de l'albinisme oculocutané de type 2, avec taches (B) et sans taches (C); cette dernière est étudiante en Médecine. (D) Chef traditionnel de 3ème degré de la chefferie Dschang, en pays bamiléké, en tenue de gala. (E) Un albinos (AA) marié à une femme noire normale (NN) donne toujours naissance à des enfants noirs, porteurs sains du gène de l'albinisme (NA). (F) Certains albinos se teignent leurs cheveux en noir pour ressembler à leur congénère noir.

gile, l'albinos est un enfant normal sur le plan du développement physique et intellectuel. A l'âge scolaire, il sera confronté à deux problèmes : un problème important de vision car il possède une très faible acuité visuelle qui fait de lui un malvoyant. Il faudra que les enseignants prennent en compte ce handicap pour lui permettre de suivre une scolarité presque normale : écriture grosse au tableau ou photocopie de documents en lettres de grandes dimensions, siège situé au premier rang, près du tableau, lunettes correctrices ou télescopes mono ou binocu-

lares pour pallier cette mauvaise vision. Il doit également porter des lunettes teintées pour éviter l'éblouissement causé par le soleil. Un encadrement par les parents est également nécessaire. L'enfant albinos ne doit pas être considéré comme un handicapé car il doit s'intégrer auprès de ses camarades de classe, ce qui évite sa marginalisation.

Ce même phénomène peut également se produire lors de l'entrée à l'Université car de nombreux albinos suivent cette filière.

L'albinos adulte

La reconnaissance de l'albinos par ses congénères noirs ressort de son caractère, de sa formation mais surtout de son statut socioprofessionnel. Trois étudiants en médecine albinos sont actuellement en formation (Fig.2C) à la Faculté de médecine et des sciences biomédicales de Yaoundé ; un albinos a passé sa thèse en 2006 (Fig.2A). On note également la présence d'étudiants en Faculté des Sciences et en Faculté des lettres. Le président de l'ASMODISA*, J.J.Ndoudoumou, qui est albinos, est directeur général de l'agence de régulation des marchés publics et chef traditionnel dans la Haute Sanaga. Un autre albinos a été successivement Doyen de la faculté des Lettres de Yaoundé puis Recteur de l'Université de Dschang. Un médecin femme albinos qui exerce à Douala reçoit la visite de nombreux parents d'enfants albinos car ils estiment recevoir ainsi un traitement médical adapté. Autre exemple au Cameroun, le pays bamiléké est organisé en chefferies dirigées par un chef polygame qui est assisté par des chefs de 2° et 3° degré. Au début du siècle, la chefferie Balengou a été dirigée successivement par deux chefs albinos. A cette époque le choix d'un chef se réalisait d'après des critères précis relatif à son comportement moral, sa rigueur, son courage, son talent d'orateur et son ardeur au travail. Ces chefs étaient de grands polygames et ils eurent environ 200 enfants, en majorité noirs et donc porteurs sains du gène de l'albinisme, ce qui explique en partie la fréquence élevée de l'albinisme chez les Bamiléké. Le délégué provincial de l'ASMODISA* pour la Région du Littoral, sa majesté Kana Pierre, albinos et chef de 3° degré de Dschang, est reconnaissable à sa tenue vestimentaire lors des cérémonies officielles (Fig. 2D). Certains métiers sont interdits aux albinos en raison de leur mauvaise vision comme pilote de ligne, chauffeur de taxi et de poids lourds, militaire, pompier.

Dans les années 1950, chez les Badjoué, les Djem et les Dzimou de l'Est Cameroun, les albinos n'avaient pas le droit de se marier (30). Cet interdit n'existe plus à l'heure actuelle et on peut observer de nombreux hommes et femmes albinos mariés avec des congénères noirs. Leur descendance est normale en nombre et en couleur de peau (Fig. 2E) sauf si le conjoint est porteur sain ou albinos comme nous l'avons indiqué dans la rubrique génétique relative à la naissance d'un enfant albinos.

Certaines femmes albinos sont très courtisées, car les hommes de peau noire pensent ainsi avoir des relations sexuelles avec une européenne blanche. Au Cameroun, chaque année, à l'occasion de la semaine de l'albinos qui se situe début août, une miss albinos est élue. Dans l'intention de ressembler à leurs congénères noirs, certaines choisissent de se teindre les cheveux en noir (Fig. 2F).

La mort de l'albinos

Dans la chefferie Balengou en pays bamiléké, une légende raconte que les albinos sont immortels ou bien qu'ils s'isolent pour mourir. Dans ce cas là, la mort d'un albinos est similaire à celle d'un jumeau ou d'un chef. On dit qu'il a disparu ou qu'il est passé. En fait, la dépouille est seulement vu des notables et enterré le jour même de sa mort (24). L'oraison funèbre tenue lors de l'inhumation d'un albinos fait état de ce que de son vivant il était ressenti par sa famille comme un lourd fardeau venant de Nsi, le Dieu créateur. Ce mythe d'immortalité est si tenace qu'au Gabon ou en République centrafricaine, on diffuse les enterrements à la télévision pour prouver leur mortalité (12). La réalité est plus pro-

saïque car la principale cause de mort des albinos résulte de cancers cutanés, mal soignés ou non traités à temps. Elle peut être également accidentelle ou due à une autre affection comme le paludisme ou la drépanocytose. Bien que l'association de deux maladies génétiques comme la drépanocytose et l'albinisme oculocutané soit très rare, elle existe et nous avons récemment décrit un cas au Cameroun (31).

Conclusion

En conclusion une série d'actions d'information et de sensibilisation sur la personne albinos en Afrique noire doit être menée par les médias et la société civile pour expliquer que les albinos sont des êtres humains normaux comme leurs congénères noirs mis à part leur coloration de peau et leur handicap visuel. Soutenu et encadré par leur famille et depuis quelques années par des associations nationales*, l'albinos pourra se développer normalement sur le plan physique et intellectuel et vaincre les préjugés et la marginalisation. Les actions de prévention menées par ces associations nationales et les Ministères concernés, Affaires sociales et Santé publique, sont généralement exposées au cours de réunions annuelles. C'est le cas de l'ASMODISA

au Cameroun, dont l'un des auteurs (R.A) est président d'honneur, au cours desquelles sont passés en revue les aspects médicaux (prévention et traitement des cancers de la peau et examen ophtalmologique lors de consultations gratuites) mais aussi socioprofessionnels avec des ateliers de formation avec pour exemple le montage de microprojets. Ces réunions qui regroupent une centaine d'albinos et leur famille permettent de diffuser des informations actualisées sur les progrès réalisés dans la prévention et le traitement des cancers de la peau mais également en génétique moléculaire avec l'identification des mutations du gène AOC2 et l'étude de leur transmission des parents aux enfants et petits-enfants (27, 28, 31).

* Albinism Society of South Africa (ASSA); Albinos Sans Frontières (ASF) du Burundi; Association Nationale pour l'Intégration des Personnes Albinos (ANIPA), Burkina Faso; ASAssociation Mondiale pour la Défense des Intérêts et la Solidarité des Albinos (ASMODISA), Cameroun; Association Nationale des Albinos de Centre Afrique (ANACA); SOS Enfants albinos et Vulnérables Sans Frontières (SOSEVSF), République du Congo; Albinos Sans Frontières (ASF), région de Kinshasa et Association pour la PROtection et le Développement de la Personne Albinos (APRODEPA); région de Kisangani, République Démocratique du Congo; Association de Lutte pour le Bien-être de l'Albinos (ALBA), Gabon; SOS Albinos, Mali; Centre de Réintégration et d'Encadrement des Personnes Marginalisées (CREPM), Rwanda; Alliance Nationale pour la Promotion et la Réinsertion des Albinos du Sénégal (ANPRAS); SOS Intertropical, Togo

RÉFÉRENCES

- Mahé A. La peau dite « noire » : pertinence et limites de caractérisations ethniques en dermatologie. *Nouv Dermatol* 2001; 20 : 294-6.
- Mahé A. Enjeux et écueils de la prise en compte de paramètres ethniques en médecine. *Ann Dermatol Venerol* 2006; 133 : 849-51.
- Bonniol JL. La peau « noire » : va-et-vient d'un anthropologue entre le biologique et le social. *Ann Dermatol Venerol* 2006; 133 : 853-8.
- Morand JJ. Couleurs de peau, variétés pilaires et diversités phénotypiques : races, ethnies, populations dans la littérature médicale. *Med Trop* 2008; 68 : 213-4.
- Aquaron R, Kamdem L. Regards sur les albinos africains. In « L'Autre et nous, Scènes et Types ». UNESCO ed, Achac-Syros, Paris, 1995, pp 89-93.
- McCrackin R. Albinism and unialbinism in twin African negroes. *Am J Dis Child* 1937; 54 : 786-94.
- Brygoo J, Brygoo E. Notes d'anthropologie: gémellité, polydactylie, albinisme dans la région d'Ayos. *Etudes Camerounaises*, IFAN, 1951; 4 : 41-52.
- Ogrizek M. Les albinos, enfants surnaturels des sirènes; approche ethnomédicale de l'albinisme en Afrique centrale. *Bull Ethno Med* 1983; 19 : 3-49.
- De Heusch L. Jumeaux dans les sociétés bantoues In « Bonnefoy J. Dictionnaire des mythologies ». Flammarion ed, Paris, 1982.
- Godong SA. Le soleil les tue, les hommes aussi. *Jeune Afrique* 2008; 2492 : 36-7.
- Lepidi P. Au Burundi, la traque des albinos. *Le Monde*, 2008, 23 décembre.
- Gueret C. Noirs albinos. Une malédiction. *Paris-Match* 2009, 29 janvier, 119-22.
- Braquehais S. Albinos à en mourir. *Libération* 2009, 9 mars.
- Okoro AN. Albinism in Nigeria. A clinical and social study. *Br J Dermatol* 1975; 92 : 485-92.
- Kromberg JG, Jenkins T. Prevalence of albinism in the South African negro. *S Afr Med J* 1982; 61 : 383-6.
- Kromberg JG, Jenkins T. Albinism in Southern Africa : why so common in blacks? *South Afr J Sci* 1987; 83 : 68.
- Lund PM. Distribution of oculocutaneous albinism in Zimbabwe. *J Med Genet* 1996; 33 : 641-4.
- Luande J, Henschke CI, Mohammed N. The Tanzanian human albino skin. *Cancer* 1985; 55 : 1823-8.
- Aquaron R. L'albinisme oculo-cutané au Cameroun. A propos de 216 observations. *Rev Epidemiol Santé Publique* 1980; 28 : 81-8.
- Aquaron R. Oculocutaneous albinism in Cameroon. A 15-year follow up study. *Ophthalmic Paediatr Genet* 1990; 11 : 255-63.
- Manganyi NC, Kromberg JG, Jenkins T. Studies on albinism in the South African Negro. I. Intellectual maturity and body image differentiation. *J Biosoc Sci* 1974; 6 : 107-12.
- Kromberg JG, Jenkins T. Albinism in the South African negro. III. Genetic counselling issues. *J Biosoc Sci* 1984; 16 : 99-108.
- Aquaron R. Regards sur les albinos africains. *Ann Dermatol Venerol* 2001; 128 : 1295-8.
- Djatou M. L'albinos dans les représentations et pratiques culturelles des Nganté et Lengou de l'Ouest-Cameroun. Maîtrise d'Anthropologie, Université Yaoundé 1, 2003, 74 pages.
- Kromberg JG, Zwane EM, Jenkins T. The response of black mothers to the birth of an albino infant. *Am J Dis Child* 1987; 141 : 911-6.
- Kedda MA, Stevens G, Manga P, Viljoen C, Jenkins T, Ramsay M. The tyrosinase-positive oculocutaneous albinism gene shows locus homogeneity on chromosome 15q11-q13 and evidence of multiple mutations in the southern African negroes. *Am J Hum Genet* 1994; 54 : 1078-84.
- Durham-Pierre D, Gardner JM, Nakatsu Y, King RA, Francke U, Ching A et al. African origin of an intragenic deletion of the human P gene in tyrosinase positive oculocutaneous albinism. *Nat Genet* 1994; 7 : 176-9.
- Puri N, Durham-Pierre D, Aquaron R, Lund PM, King RA, Brilliant MH. Type 2 oculocutaneous albinism (OCA2) in Zimbabwe and Cameroon: distribution of the 2.7-kb deletion allele of the P gene. *Hum Genet* 1997; 100 : 651-6.
- Aquaron R. L'albinisme humain: aspects cliniques, génétiques, cellulaires, biochimiques et moléculaires. *Med Trop* 2000; 60 : 331-41.
- Vallois HV. Sur quelques points de l'anthropologie des noirs. *Anthropologie* 1950; 54 : 272-86.
- Aquaron R, Soufir N, Bergé-Lefranc JL, Badens C, Austerlitz F, Grandchamp B. Oculocutaneous albinism type 2 (OCA2) with homozygous 2.7-kb deletion of the P gene and sickle cell disease in a Cameroonian family. Identification of a common TAG haplotype in the mutated P gene. *J Hum Genet* 2007; 52 : 771-80.